

## Monitoring de la pauvreté en Suisse

### L'essentiel en 3 secondes

Un monitoring de la pauvreté en Suisse pourrait faire la synthèse des informations déjà disponibles et analyser de façon approfondie des thèmes choisis actuels. Un monitoring est un instrument utile au développement d'une prévention de la pauvreté efficace.

### De quoi s'agit-il ?

Il n'existe pas, en Suisse, d'instrument d'observation permettant de suivre de manière systématique et périodique l'évolution des différentes dimensions de la pauvreté. Un modèle théorique a été élaboré pour présenter les éléments constitutifs d'un monitoring. La réalisation de ce modèle n'est pas prévue pour les prochaines années.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

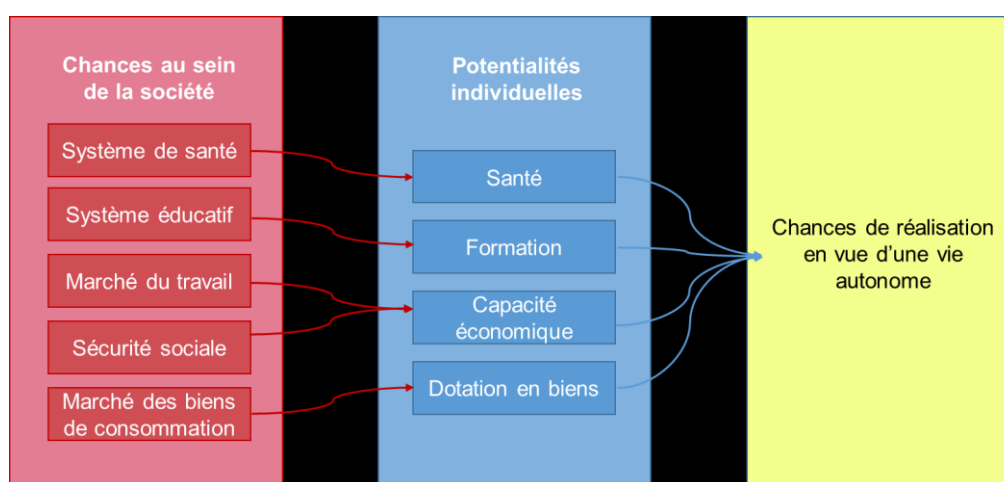
indicateurs de la pauvreté – évolution de la pauvreté – évaluation des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté – rapports cantonaux sur la pauvreté

### Principaux résultats

Le concept de monitoring national de la pauvreté élaboré dans le Programme national contre la pauvreté comporte trois volets, qui pourraient idéalement être réalisés sur un cycle de quatre ans :

**1<sup>er</sup> volet** : indicateurs de la pauvreté

Le 1<sup>er</sup> volet porte sur l'évaluation régulière des données statistiques utiles pour la description de la situation et de l'évolution de la pauvreté (indicateurs de la pauvreté). Les indicateurs clés doivent saisir à la fois les chances proposées par la société et les potentialités des personnes, selon plusieurs dimensions :



Source : Conseil fédéral (2018), Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, p. 46.

**2<sup>e</sup> volet**: analyse thématique et définition des mesures

Le 2<sup>e</sup> volet comprend des analyses portant sur des thèmes spécifiques dans l'ensemble du pays et la description et l'évaluation de mesures de prévention adoptées par des cantons ou

des régions sélectionnés. Chaque thème permet, sur la période observée, d'étudier une étape de la vie, un risque spécifique, une problématique spécifique.

### **3<sup>e</sup> volet** : analyse des rapports cantonaux sur la pauvreté

Le 3<sup>e</sup> volet regroupe de manière systématique, sur la base des rapports sociaux et rapports sur la pauvreté cantonaux (et éventuellement communaux), des éléments sur la pauvreté dans les cantons (et, le cas échéant, dans les villes et les communes). L'objectif est d'effectuer une analyse comparative des données et connaissances sur la pauvreté et de l'évolution de celle-ci dans les cantons (et, éventuellement, dans quelques villes et communes), et ensuite d'effectuer une comparaison avec la situation au niveau national. Dans le même temps, ce volet permettrait de favoriser le développement et l'harmonisation des rapports cantonaux.

### **Pour approfondir**

<b>Source</b>
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
<b>Publication du Programme national : étude</b>
Econcept AG, 2018, Armutsmonitoring für die Schweiz – konzeptionelle Grundlagen. Berne : OFAS.